

Mélanges en l'honneur du Professeur Loïc Cadiet

**Souscrivez aux Mélanges en l'honneur du Professeur Loïc Cadiet
avant le 18 septembre 2023 et faites figurer votre nom dans l'ouvrage !**

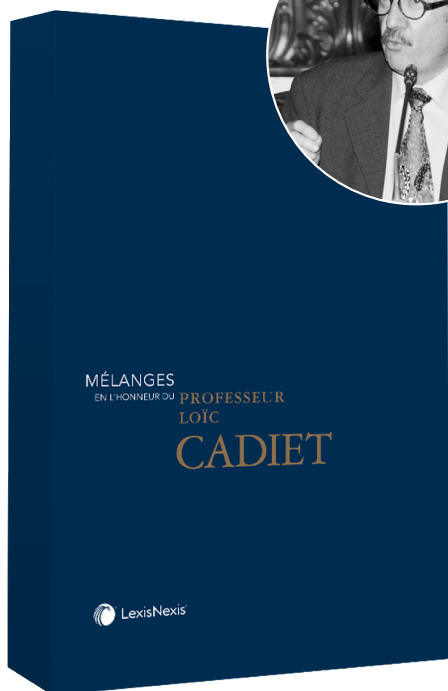
PRIX DE SOUSCRIPTION

jusqu'au 8 novembre 2023

*Date limite pour figurer sur la
liste des souscripteurs :
18 septembre 2023*

99€

au lieu de 119€



LexisNexis publiera très prochainement les Mélanges composés en l'honneur d'une figure éminente du droit judiciaire privé, **Loïc Cadiet**, professeur émérite à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et président honoraire de l'Association internationale de droit processuel.

Maître incontesté de la discipline, auteur d'innombrables livres et articles de référence sur la matière, le professeur Loïc Cadiet est aussi l'homme du dépassement. Dépassement de sa terre d'origine, la Bretagne, même s'il ne s'en est jamais vraiment départi, pour conquérir Paris puis le monde. Dépassement de sa discipline d'origine, le droit de la responsabilité civile, auquel il a consacré sa thèse de doctorat et un livre majeur. Dépassement de sa discipline d'adoption, le droit judiciaire privé, en investissant sans cesse d'autres champs, comme la sociologie, la philosophie, l'économie et bien sûr l'histoire. Dépassement de sa discipline encore, en la projetant, avant tout le monde, vers de nouveaux horizons, comme la contractualisation du procès, ou en la réorganisant autour de principes directeurs inédits. Dépassement de l'Université enfin, par les nombreuses missions qu'il a remplies hors les murs et notamment la dernière comme membre du Conseil supérieur de la magistrature.

Mais le professeur Cadiet est aussi un universitaire dévoué, infatigable directeur de master, de mémoires et de thèses, ayant occupé de nombreuses responsabilités dans les universités où il a été en poste, jusqu'à la présidence du jury d'agrégation de droit privé et sciences criminelles en 2021, après avoir déjà siégé deux fois comme membre.

Cette vie d'universitaire accomplie a été merveilleusement relatée dans la leçon magistrale de clôture qu'il a dispensée le 6 avril 2023 pour ce qui fut son dernier cours et qui est publiée en ouverture de ces Mélanges.

Ceux-ci reflètent la vitalité intellectuelle de leur dédicataire. Avec près de 130 contributions, rédigées par des universitaires et par des praticiens, par des auteurs français et des auteurs étrangers qu'il a connus comme président de l'Association internationale de droit processuel, en droit judiciaire privé ou en d'autres disciplines, ces Mélanges feront évidemment date dans la littérature juridique, à l'image de celui à qui ils sont dédiés et qui occupe une place sans égale dans le monde.

Nul doute que ce beau livre, véritable témoignage de respect et d'amitié, obtiendra auprès des lecteurs le succès qu'il mérite et que justifie la personnalité, aussi discrète qu'exceptionnelle, de son récipiendaire.

Afin de figurer dans la liste des souscripteurs de l'ouvrage, souscrivez avant le 18 septembre 2023. Au-delà de cette date, vous ne pourrez plus paraître dans la liste des souscripteurs mais continuerez à bénéficier du tarif préférentiel jusqu'au 8 novembre 2023.

CONTRIBUTIONS

Soraya Amrani-Mekki, *La fabrique de la procédure civile*

Pascal Ancel, *Le juge et le droit du Covid*

Teresa Arruda Alvim, *La motivation des décisions de justice*

Lionel Ascensi, *La bienveillance en droit pénal*

Maria José Azar-Baud, *Plaidoyer pour le raisonnement comparatif dans les décisions de justice*

Louis-Augustin Barrière, *Du droit mort au droit vif : la saisine successorale*

Paolo Biavati, *Some Remarks about the new Italian Reform of civil Justice*

Carine Becharef Jallamion, Pigeau, *ou les Lumières par la procédure : l'exemple de la cassation*

Florence Bellivier, *Mieux juger, mieux enseigner : The dream that you wish will come true*

Corinne Bléry, *Promenade buissonnière parmi les mots de la procédure civile numérique*

Didier Boccon-Gibod, *Le juge d'instruction entre son passé et son avenir*

Sylvain Bollée, *L'arbitre international et la lex arbitri française*

Louis Boré, *La plénitude de juridiction*

Antoine Botton, *Nouvelle contribution à l'étude de l'autorité de la chose jugée au pénal sur le civil*

Antonio Cabral, *Nouvelles tendances du droit processuel civil brésilien en perspective comparée*

Rémy Cabrillac, *Libres promenades en quérulence*

Loïc Cadiet, *Séance conclusive du séminaire de Systèmes judiciaires du master 2 Systèmes de justice et droit du procès*

Remo Caponi, *Conflits économiques et justice civile*

Federico Carpi, *Les réformes récentes du procès civil en Italie : l'office pour le procès*

Nicolas Cayrol, *L'expertise de droit*

Cécile Chainais, *Quels principes directeurs pour les modes amiables de résolution des différends ? Contribution à la construction d'un système global de justice plurielle*

Oscar G. Chase, *Culture in the Effects on Civil Procedure in the United States and the European Union*

Thomas Clay, *Pour un renouvellement du critère de l'internationalité de l'arbitrage*

Renaud Colson, *Une justice pour l'environnement. L'exemple du National Green Tribunal indien*

Paula Costa e Silva, *Convention des parties ou décision des arbitres ? Le piège de Francfort et la pétrification d'un processus souhaitablement ductile*

Hervé Croze, *Le principe d'inertie en droit. Essai de physique juridique*

Anaïs Danet, *L'office resserré du juge civil ou peut-on encore recentrer le juge sur son office ?*

Jean Danet, « Victimes, on vous croit ! » Un slogan pour quelle Justice ?

Serge Dauchy, *Transplanter la procédure civile en milieu colonial. L'exemple de la mise en œuvre de l'ordonnance de 1667 en Nouvelle-France*

Masahisa Deguchi, *The new Statutory Trial Period Procedure (Fast Track) in Japan* Gaëlle Deharo, *De l'agilité juridique à la revendication normative : l'instrumentalisation de l'office du juge par les opérateurs économiques*

Philippe Delebecque, *Droit processuel et droit maritime : quelles articulations ?*

Pierre Delmas-Goyon, *La qualité de la justice civile*

Pascale Deumier, *Les règles de procédure, des règles pas comme les autres ?*

Joseph Fifamin Djogbenou, *Ultime défense de l'authenticité des arrêts*

des juridictions suprêmes de cassation ? Retour sur la motivation des décisions en contexte africain francophone

Angelo Dondi, *Enseignement du droit procédural et maïeutique scientifique dans la décadence de l'Université - Moindres considérations du côté italien*

Mélina Douchy-Oudot, *Le contradictoire en justice ecclésiale*

Vincent Égéa, *L'impératif d'accélération des procédures étatiques et arbitrales*

Tadeusz Ereciński et Piotr Rylski, *Abuse of Procedural Rights in the Polish Code of Civil Procedure*

Muriel Fabre-Magnan, *Critique de la convergence des responsabilités contractuelle et délictuelle. L'exemple du devoir de vigilance*

Frédérique Ferrand, *La clarification rapide des questions juridiques de principe par la Cour fédérale de justice allemande dans les contentieux de masse - Réflexions comparatives*

Dominique Foussard, *Sentence arbitrale et ordre public international de fond. Remarques sur l'office du juge quant à la preuve*

Natalie Fricero, *Responsabilité du fait des décisions de justice en matière civile : mythe ou réalité ?*

Fernando Gascón Inchausti, *Quelques propositions pour réguler l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la procédure civile*

Pierre-Yves Gautier, *De la dématérialisation sans discernement : pour un droit naturel du procès civil*

Nicolas Gerbay, *De l'augmentation du délai d'appel en matière civile. Et pourquoi pas ?*

Geneviève Giudicelli-Delage, *L'irresponsabilité pénale pour abolition du discernement dans la tourmente de vents contraires*

Pascale Gonod, *Remarques sur l'opposition au juge judiciaire du secret de la défense nationale*

Peter Gottwald, *Choice-of-court Agreements in European Family and Succession Law*

Serge Guinchard, *Comme le Ciel, la réforme du Code de procédure pénale peut attendre : prudence et patience pour « simplifier » ce code en le réécrivant*

Jean-Louis Halpérin, *Des petits cailloux supplémentaires sur les itinéraires d'histoire de la procédure civile*

Burkhard Hess, *Judicial Communication in the Digital Age*

Florence Ittah, *La Cour de cassation, ses avis, et le droit du procès civil*

Antoine Jeammaud et Évelyne Serverin, *Du Mouvement « Critique du droit » à la recherche critique sur le droit*

Jean-Paul Jean, *Libre contribution à l'histoire de l'administration de la justice*

Emmanuel Jeuland, *Vers un principe de transparence de la justice ?*

Christoph A. Kern, *La structuration des écritures*

Nikolaos K. Klamaris, *Quelques remarques sur les liaisons scientifiques entre le Droit processuel français et le Droit processuel hellénique et sur l'influence du Droit processuel français sur le Droit processuel hellénique*

Xandra Kramer, *The ELI-Unidroit Model European Rules of Civil Procedure: Key Features and Prospects of Costs and Funding of Collective Redress*

Alain Lacabarats, *La motivation des décisions de justice en France*

Rudy Laher, *Quis est executor ? Ou la diversité des exécuteurs civils à travers le monde*

Christine Lazerges, *La force de l'écoute*

Guillaume Lécuyer, *Quel pouvoir du juge des requêtes pour empêcher l'exercice de la liberté d'expression ?*

Dominique Legeais, *À la recherche d'un mode de règlement des litiges adapté à la blockchain et ses applications*

CONTRIBUTIONS

Philippe le Tourneau, *Des algorithmes et les juges*

Rémy Libchaber, *L'emprise de la volonté des parties sur les pouvoirs du juge étatique*

Éric Loquin, *À la recherche d'un mystère non encore éclairci : l'interdiction de modifier l'économie du contrat, limite ultime aux pouvoirs des arbitres amiable compositeur à l'égard du contrat*

Mostefa Maouene, *Récits d'un chercheur sur le parcours d'un juriste : Loïc Cadiet à l'épreuve de la découverte de la justice. De la Faculté de droit de Rennes à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

Marie-Laure Mathieu, *Une réflexion sur l'état des personnes*

Lucie Mayer, *Délaisser les stéréotypes dépassés* : à propos de la distinction entre procédure écrite et procédure orale

Denis Mazeaud, *L'influence de la Doctrine.*

Kamalia Mehtiyeva, *Exécution et immunité.*

Mustapha Mekki, *Le contentieux de la responsabilité en matière climatique : un exemple de démocratie contentieuse ?*

Séverine Menétrey, *Les justes proportions de la procédure civile*

Camille Miansoni, *Le procès pénal numérique. L'histoire d'une adaptation normative aux évolutions technologiques*

François Molins, *Le parquet du XXI^e siècle*

Marie-Laure Niboyet, *Quelques réflexions sur la codification française de la procédure internationale*

Jordi Nieva Fenoll, *Useless interrogations?*

Jacques Normand, *Jalons pour une approche historique de l'action en justice*

Andrés de la Oliva Santos, *Pouvoir, corruption, liberté et État. En souvenir de Lord Acton*

Manuel Ortells Ramos, *Sélection des affaires et unification évolutive de la jurisprudence dans la cassation espagnole*

Eduardo Oteiza, *International Association of Procedural Law. Indicators, evolution and projections*

Raphaële Parizot, *La notion de partie en procédure pénale. Contribution à la théorie générale du procès*

Luca Passanante, *Judicial precedent in comparative perspective. Brief proposals for a starting Point*

Étienne Pataut, *Éloge du formulaire. L'exécution des décisions familiales en Europe*

Hélène Pauliat, *Le collaborateur occasionnel du service public de la justice : une théorie spécifique*

Álvaro Pérez Ragone, *La justice à l'ère digitale et artificielle : vers une nouvelle identité de la procédure civile*

Valérie Pironon, *Le droit international privé au prisme du concours d'agrégation*

Benoît Plessix, *Brèves réflexions générales sur l'urgence dans le contentieux administratif des référés*

Jérôme Porta, *De la responsabilité à la responsabilisation des entreprises transnationales en droit français*

Jean-Baptiste Racine, *Le protocole de la chambre commerciale internationale de la Cour d'appel de Paris (ou comment sortir des sentiers battus de la procédure civile)*

Loïs Raschel, *Comment réformer l'administration de la justice ? La commission Cadiet, dix ans après*

Jean-Emmanuel Ray, *Prolégomènes à une réforme des conseils de prud'hommes*

Marta Requejo Isidro, *Le règlement Bruxelles I bis « sous la loupe » (Quelques notes dans l'attente du rapport de la Commission européenne)*

Judith Rochfeld, *Le procès spectaculaire. Petite réflexion à partir de la « spectacularisation » des procès climatiques*

Valérie Sagant, *Le rôle joué par Loïc Cadiet en sa qualité de président du conseil scientifique du groupement d'intérêt public Mission de recherche Droit et Justice*

Denis Salas, *L'avenir des cours suprêmes en démocratie. Réflexions sur le rapport « Cour de cassation 2030 »*

Bruno Sassani, *Le sentier tortueux emprunté par l'action collective en indemnisation du droit italien (azione collettiva risarcitoria)*

Jean-Marc Sauvé, *Retour sur les États généraux de la justice*

Yves-Marie Serinet, *Les ambiguïtés de la notion de débouté*

John Sorabji, *The Purposes of Procedure and of Procedure Rules*

Christophe Soulard, *Considérations sur le sens de la motivation enrichie ou pourquoi la Cour de cassation doit poursuivre l'enrichissement de ses décisions*

Bernard Stirn, *L'Europe et les cours suprêmes*

Yves Strickler, *La nouvelle procédure civile monégasque*

Rolf Stürner, *Legal Families and Comparative Civil Procedure*

Alain Supiot, *Réflexions sur l'équité*

Julien Théron, *De l'art de douter et de croire, d'ignorer et de savoir : proposition de lecture du procès en droit des entreprises en difficulté*

Philippe Théry, *Les demandes préemptives*

Nicolò Trocker, *Litigation cultures and the challenges of securing evidence in transnational lawsuits*

Didier Truchet, *En quarante ans*

Cornelis Hendrik van Rhee, *Civil Litigation in the 16th Century Low Countries: The French Connection*

Vincenzo Varano, *Recent Reforms of Civil Procedure in Italy*

Pierre-Yves Verkindt, *Albert Tissier et la question sociale*

Liza Veyre, *Réflexions sur les améliorations possibles des protocoles de procédure*

Christian Vigouroux, *Procédure pénale : législation par capillarité et glissement progressif du texte*

Laura Weiller, *Retour sur la renonciation à se prévaloir des irrégularités de la procédure Arbitrale*

Guillaume Wicker, *Retour sur la légitimité de l'intérêt à agir*

Georges Wiederkehr, *Droit, justice, liberté*

Sandrine Zientara-Logeay, *L'open data des décisions judiciaires : pour quoi faire ?*

OFFRE DE SOUSCRIPTION

valable jusqu'au 8 novembre 2023

23BROMD048



OUI

, je souscris au **Mélanges en l'honneur du Professeur Loïc Cadiet**.

Je profite du prix de souscription de 99 € au lieu de 119 € jusqu'au 8 novembre 2023.

ARTICLE	QTÉ	PU	TOTAL
Mélanges en l'honneur du Professeur Loïc Cadiet VB335801		99 € au lieu de 119 €	

Frais de port par commande

0,01€

(TVA 5,5%) Tarifs susceptible d'être modifié selon la TVA applicable au moment de la facturation

TOTAL

→ Indication à porter dans la liste des souscripteurs

Je souhaite que mon nom figure parmi la liste des souscripteurs dans l'ouvrage, pour cela je souscris avant le 18 septembre 2023 (le cachet de la poste faisant foi).

Et je m'inscris sur la liste des souscripteurs sous les mentions suivantes (écrivez très lisiblement et en lettres capitales et joignez si possible votre carte de visite)

NOM

PRÉNOM

QUALITÉS

(Telles que vous souhaitez qu'elles apparaissent sur la liste des souscripteurs à la fin de l'ouvrage)

Je ne souhaite pas que mon nom figure parmi la liste des souscripteurs dans l'ouvrage, mais je bénéficie quand même du tarif de souscription.

Attention : à défaut de case cochée, votre nom n'apparaîtra pas dans l'ouvrage.

RÈGLEMENT

Ci-joint, mon chèque bancaire à l'ordre de LexisNexis.

Je règle à réception de facture.

À RETOURNER À :

LexisNexis - Patricia Lecoustey

141, rue de Javel

75747 Paris cedex 15

patricia.lecoustey@lexisnexis.fr

ADRESSE DE LIVRAISON ET DE FACTURATION

VOTRE N° CLIENT LEXISNEXIS

(Si vous le connaissez)

PARTICULIER

MME M.

NOM / PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

E-MAIL

TÉL

DATE/CACHET ET SIGNATURE

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par LexisNexis SA en qualité de responsable de traitement pour la gestion et la prospection commerciale. Ce traitement est fondé sur l'intérêt légitime de LexisNexis SA à faire de la prospection commerciale. Les données sont conservées selon les termes indiqués dans notre Politique de confidentialité – données personnelles. Conformément à la loi Informatique et libertés du 6/01/78 modifiée et au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification, de suppression, des données personnelles vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données personnelles, ainsi que d'un droit d'opposition à ce que ces données soient utilisées à des fins de prospection commerciale. Pour exercer vos droits, vous devez écrire à vosdonnees@lexisnexis.fr ou vous connecter à notre Centre de Confidentialité. 23BROMD048 - LexisNexis - 141, rue de Javel - 75747 Paris Cedex 15 - 552 029 431 RCS Paris.



LexisNexis®